

**CONSEIL D'AGGLOMERATION  
REUNION DU 11 MAI 2026  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux-mille-vingt-six, le onze mai, à dix-neuf heures,

Le Conseil d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le quatre mai deux-mille-vingt-six par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel d'agglomération, 1 rue Henri-Joyau à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 04 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 47  
Quorum : 24

Étaient présents (45) : Gaëtan BARON – Cécile BARREAU – Laurent BERTAUD – Isabelle BLAINEAU – Jean-Emmanuel BOILEAU – Pascale BOISSELIER – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Paul BROCHARD – Soizic BROCHARD – Pierre CHATELLIER – Antoine CHÉREAU – Béatrice CLAVIER – Cyrille COCQUET – Hubert CORMERAIS – Frédéric DA CRUZ – Delphine DAVID-GAUTHIER – Elise DEBIEN – Béatrice DOUILLARD – Yvon DUGAST – Claude DURAND – Virginie GILBERT – Dorothée GILLOT-CHEVALIER – Iraceme GONCALVES – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Philippe HUCHET – Bruno LEBRETON – Florent LIMOUZIN – Sylvie LORIOU – Philippe MICHAUD – Sophie MORNIER – Rémi NEVEU – Patrice PAVAGEAU – Anaïs PERENNEC – Laurent RAPIN – Isabelle RIVIERE – Richard ROGER – Yann ROSSET – Caroline ROUILLIER – Nathalie SÉCHER – Geneviève SÉGURA – Corinne TESSON

Étaient absents excusés (2) : Françoise DOUILLARD – Eric HERVOUET

Secrétaire de séance : Isabelle BLAINEAU

Assistaient également à la réunion : Maxime FRUCHET, Directeur Général des Services – Louis DERVÉ, Chef de cabinet – Yoann GAUVRIT, Directeur Général Adjoint Pôle Ressources – Lyda GABORIAU, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement et Environnement – Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale – Laure GILBERT, Directrice Générale Adjointe Pôle Proximité – Victoria THOMAS, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement et Attractivité – Florence MARTIN, Directrice des Affaires générales et Juridiques – Aurélie LOSSOUARN, Assistante Direction Générale des Services – Nathalie VRIGNAUD, Chargée des assemblées

**Délibération N°DEL20260511\_19**

**Désignation d'un représentant permanent à l'Assemblée spéciale et à l'Assemblée générale des actionnaires de Vendée Expansion – SEM**

*Monsieur Eric HERVOUET, quitte la salle ne prenant pas part au débat et au vote pour risque de conflit d'intérêt.*

Monsieur le Président informe que Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération est actionnaire de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale « VENDÉE EXPANSION - SEM » (société immatriculée au RCS de La Roche-Sur-Yon sous le numéro 546 650 169).

La société « VENDÉE EXPANSION - SEM » a pour objet, principalement sur le territoire de la Vendée, d'intervenir pour ce qui concerne notamment :

- L'étude et la réalisation d'opérations et actions d'aménagement au sens de l'article L300-1 du Code de l'urbanisme ;
- L'étude, la conception et la réalisation d'opérations de construction ;
- Le développement du tourisme du territoire départemental.

Les instances de la société (Assemblée spéciale, Conseil d'administration, Assemblée générale) sont pour partie composées d'élus représentants les collectivités territoriales et leurs groupements, actionnaires.

Monsieur le Président rappelle que la Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération ne dispose pas d'une part de capital suffisante pour lui assurer au moins un poste d'administrateur. De ce fait, Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération a droit à une représentation par le biais de l'Assemblée spéciale, constituée en application des dispositions de l'article L1524-5 du Code général des collectivités territoriales.

SLOW

A la suite des élections municipales, il convient de procéder à la désignation du représentant de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération à l'Assemblée spéciale et du représentant de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération à l'Assemblée générale de la société « VENDÉE EXPANSION - SEM ».

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1521-1, L1522-1 et L1524-5 ;

Vu le Code de commerce ;

Considérant les statuts de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale « Vendée Expansion – SEM » ;

Considérant que le Conseil d'agglomération, peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de délégués ;

Entendu l'exposé, et sur proposition de Monsieur le Président,

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide de procéder à la désignation à main levée ;
- Désigne **Monsieur HERVOUET Eric** pour assurer la représentation de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération au sein de l'Assemblée spéciale de la Société Anonyme d'Économie Mixte Locale « VENDÉE EXPANSION - SEM ». Le représentant à l'Assemblée spéciale exercera son mandat dans les conditions prévues par les statuts de la société et rendra compte de son activité au Conseil conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales ;
- Désigne **Monsieur HERVOUET Eric** pour assurer la représentation de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération au sein de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société Anonyme d'Économie Mixte Locale « VENDÉE EXPANSION - SEM ». Le représentant à l'Assemblée générale exercera son mandat dans les conditions prévues par les statuts de la société et rendra compte de son activité au Conseil conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales ;
- Autorise le représentant à l'Assemblée spéciale à accepter et exercer, au nom de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, toutes fonctions qui pourraient lui être confiées par l'Assemblée spéciale, notamment sa Présidence et/ou la fonction d'Administrateur représentant l'Assemblée spéciale au Conseil d'administration ;
- Autorise le représentant à l'Assemblée spéciale à accepter et exercer, au nom de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, la fonction de censeur au sein du Conseil d'administration, le cas échéant ;
- Autorise le représentant à l'Assemblée spéciale à accepter et exercer, au nom de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, toutes fonctions ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient lui être confiés par le Conseil d'administration (vice-présidence, membre de comités d'étude, etc.).

Fait à Montaigu-Vendée



**Antoine Chereau**  
Président de Terres de  
Montaigu Communauté  
d'Agglomération  
13 mai 2026

*Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.*

*La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'Île Gloriette – CS  
24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification*

**CONSEIL D'AGGLOMERATION**  
**REUNION DU 11 MAI 2026**  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-six, le onze mai, à dix-neuf heures,

Le Conseil d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le quatre mai deux-mille-vingt-six par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel d'agglomération, 1 rue Henri-Joyau à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 04 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 47  
Quorum : 24

Étaient présents (45) : Gaëtan BARON – Cécile BARREAU – Laurent BERTAUD – Isabelle BLAINEAU – Jean-Emmanuel BOILEAU – Pascale BOISSELIER – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Paul BROCHARD – Soizic BROCHARD – Pierre CHATELLIER – Antoine CHÉREAU – Béatrice CLAVIER – Cyrille COCQUET – Hubert CORMERAIS – Frédéric DA CRUZ – Delphine DAVID-GAUTHIER – Elise DEBIEN – Béatrice DOUILLARD – Yvon DUGAST – Claude DURAND – Virginie GILBERT – Dorothee GILLOT-CHEVALIER – Iraceme GONCALVES – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Philippe HUCHET – Bruno LEBRETON – Florent LIMOZIN – Sylvie LORIOU – Philippe MICHAUD – Sophie MORNIER – Rémi NEVEU – Patrice PAVAGEAU – Anaïs PERENNEC – Laurent RAPIN – Isabelle RIVIERE – Richard ROGER – Yann ROSSET – Caroline ROUILLIER – Nathalie SÉCHER – Geneviève SÉGURA – Corinne TESSON

Étaient absents excusés (2) : Françoise DOUILLARD – Eric HERVOUET

Secrétaire de séance : Isabelle BLAINEAU

Assistaient également à la réunion : Maxime FRUCHET, Directeur Général des Services – Louis DERVÉ, Chef de cabinet – Yoann GAUVRIT, Directeur Général Adjoint Pôle Ressources – Lyda GABORIAU, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement et Environnement – Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale – Laure GILBERT, Directrice Générale Adjointe Pôle Proximité – Victoria THOMAS, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement et Attractivité – Florence MARTIN, Directrice des Affaires générales et Juridiques – Aurélie LOSSOUARN, Assistante Direction Générale des Services – Nathalie VRIGNAUD, Chargée des assemblées

**Délibération N°DEL20260511\_20**

**Désignation d'un représentant permanent à l'Assemblée spéciale et à l'Assemblée générale des actionnaires de Vendée Expansion – SPL**

*Monsieur Eric HERVOUET, quitte la salle ne prenant pas part au débat et au vote pour risque de conflit d'intérêt.*

Monsieur le Président informe Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération est actionnaire de la Société Anonyme Publique Locale « VENDÉE EXPANSION - SPL » (société immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon sous le numéro 788 779 502).

La société « VENDÉE EXPANSION - SPL » a pour objet l'accompagnement exclusif des collectivités territoriales et leurs groupements actionnaires dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques locales. A ce titre, elle peut intervenir pour ce qui concerne :

- La réalisation d'opérations d'aménagement au sens de l'article L 300-1 du code de l'urbanisme ;
- La réalisation d'opérations de construction (bâtiments, voiries, etc.) ;
- Et toutes autres activités d'intérêt général permettant d'accompagner les actionnaires dans le domaine de leur politique de développement économique, touristique et immobilière.

Les instances de la société (Assemblée spéciale, Conseil d'administration, Assemblée générale) sont exclusivement composées d'élus représentants les collectivités territoriales et leurs groupements, actionnaires.

Monsieur le Président rappelle que Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération ne dispose pas d'une part de capital suffisante pour lui assurer au moins un poste d'administrateur. De ce fait, Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération a droit à une représentation par le biais de l'Assemblée spéciale, constituée en application des dispositions de l'article L1524-5 du Code général des collectivités territoriales.

A la suite des élections municipales, il convient de procéder à la désignation du représentant de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération à l'Assemblée spéciale et du représentant de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération à l'Assemblée générale de la société « VENDÉE EXPANSION - SPL ».

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1531-1 et L1524-5 ;

Vu le Code du commerce ;

Considérant les statuts de la Société Anonyme Publique Locale « Vendée Expansion – SPL » ;

Considérant que le Conseil d'agglomération, peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de délégués ;

Entendu l'exposé, et sur proposition de Monsieur le Président,

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide de procéder à la désignation à main levée ;
- Désigne **Monsieur HERVOUET Eric** pour assurer la représentation de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération au sein de l'Assemblée spéciale de la Société Anonyme Publique Locale « VENDÉE EXPANSION - SPL ». Le représentant à l'Assemblée spéciale exercera son mandat dans les conditions prévues par les statuts de la société et rendra compte de son activité au Conseil conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales ;
- Désigne **Monsieur HERVOUET Eric** pour assurer la représentation de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération au sein de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société Anonyme Publique Locale « VENDÉE EXPANSION - SPL ». Le représentant à l'Assemblée générale exercera son mandat dans les conditions prévues par les statuts de la société et rendra compte de son activité au Conseil conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales ;
- Autorise le représentant à l'Assemblée spéciale à accepter et exercer, au nom de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, toutes fonctions qui pourraient lui être confiées par l'Assemblée spéciale, notamment sa Présidence et/ou la fonction d'Administrateur représentant l'Assemblée spéciale au Conseil d'administration ;
- Autorise le représentant à l'Assemblée spéciale à accepter et exercer, au nom de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, la fonction de censeur au sein du Conseil d'administration, le cas échéant ;
- Autorise le représentant à l'Assemblée spéciale à accepter et exercer, au nom de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, toutes fonctions ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient lui être confiés par le Conseil d'administration (vice-présidence, membre de comités d'étude, etc.).

Fait à Montaigu-Vendée



**Antoine Chereau**  
Président de Terres de  
Montaigu Communauté  
d'Agglomération  
13 mai 2026

*Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.*

*La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'Île Gloriette – CS  
24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification*

## CONSEIL D'AGGLOMERATION REUNION DU 11 MAI 2026 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-six, le onze mai, à dix-neuf heures,

Le Conseil d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le quatre mai deux-mille-vingt-six par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel d'agglomération, 1 rue Henri-Joyau à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 04 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 47  
Quorum : 24

Étaient présents (46) : Gaëtan BARON – Cécile BARREAU – Laurent BERTAUD – Isabelle BLAINEAU – Jean-Emmanuel BOILEAU – Pascale BOISSELIER – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Paul BROCHARD – Soizic BROCHARD – Pierre CHATELLIER – Antoine CHÉREAU – Béatrice CLAVIER – Cyrille COCQUET – Hubert CORMERAIS – Frédéric DA CRUZ – Delphine DAVID-GAUTHIER – Elise DEBIEN – Béatrice DOUILLARD – Yvon DUGAST – Claude DURAND – Virginie GILBERT – Dorothée GILLOT-CHEVALIER – Iracème GONCALVES – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Eric HERVOUET – Philippe HUCHET – Bruno LEBRETON – Florent LIMOUZIN – Sylvie LORIOU – Philippe MICHAUD – Sophie MORNIER – Rémi NEVEU – Patrice PAVAGEAU – Anaïs PERENNEC – Laurent RAPIN – Isabelle RIVIERE – Richard ROGER – Yann ROSSET – Caroline ROUILLIER – Nathalie SÉCHER – Geneviève SÉGURA – Corinne TESSON

Était absente excusée (1) : Françoise DOUILLARD

Secrétaire de séance : Isabelle BLAINEAU

Assistaient également à la réunion : Maxime FRUCHET, Directeur Général des Services – Louis DERVÉ, Chef de cabinet – Yoann GAUVRIT, Directeur Général Adjoint Pôle Ressources – Lyda GABORIAU, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement et Environnement – Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale – Laure GILBERT, Directrice Générale Adjointe Pôle Proximité – Victoria THOMAS, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement et Attractivité – Florence MARTIN, Directrice des Affaires générales et Juridiques – Aurélie LOSSOUARN, Assistante Direction Générale des Services – Nathalie VRIGNAUD, Chargée des assemblées

### Délibération N°DEL20260511\_21

#### Désignation des représentants au sein de la société de projets d'énergies renouvelables avec Vendée Energie

Monsieur le Président expose que depuis 2002, Vendée Énergie, Société d'Économie Mixte Locale (SEM) réalise et exploite des installations de production d'énergie auprès des collectivités vendéennes et des entreprises du territoire. Créé par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Vendée (SYDEV), Vendée Energie est un producteur local d'énergies renouvelables.

Depuis 2016, Vendée Energie travaille sur l'ensemble de la chaîne de valeur en diversifiant son activité dans la production et la distribution d'Hydrogène vert et de BioGNV, contribuant ainsi à une valorisation maîtrisée de l'énergie produite sur le territoire à des fins de mobilités décarbonées.

Vendée Énergie est dirigé par un Conseil d'administration.

Par délibération en date du 04 juillet 2022, Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération a décidé de participer à la société Terres de Montaigu Energie, société par actions simplifiées détenue à 51% par Vendée Énergie et Territoires (filiale de Vendée Énergie) et à 49% par Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, en vue du développement, de la réalisation et de l'exploitation de projets de production d'énergies renouvelables sur le territoire.

Lors de cette délibération, le Conseil d'agglomération avait également désigné un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au comité stratégique de la société.

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) « Terres d'énAIRgie », Monsieur le Président informe l'assemblée que la collectivité souhaite poursuivre son engagement dans le développement des projets d'énergies renouvelables sur son territoire et assurer la continuité de sa participation aux décisions stratégiques de la société.

Compte tenu des élections municipales et communautaires rendant nécessaire le renouvellement de la désignation des représentants de la collectivité au sein du comité stratégique de Terres de Montaigu Energie, Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il y a lieu de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au comité stratégique de la société.

Après appel à candidature, les conseillers communautaires ci-dessous sont candidats :

Titulaires	Suppléants
LIMOUZIN Florent	GRASSET Damien

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5711-1, L2121-21 et L2253-1 alinéa 2 ;

Vu la délibération du Conseil d'agglomération n°DELTDMC\_22\_011 en date du 17 janvier 2022 approuvant le protocole avec Vendée Energie pour la création d'une société locale de production d'énergie renouvelable et son protocole signé le 11 février 2022 ;

Vu la délibération du Conseil d'agglomération n°DELTDMC\_22\_116 en date du 04 juillet 2022 portant création d'une société de projets d'énergies renouvelables avec Vendée Energie dénommée « Terres de Montaigu Energie » ;

Considérant que Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération souhaite contribuer à l'émergence des projets de production d'énergies renouvelables sur son territoire pour répondre aux objectifs de son Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) « Terres d'énAIRgie » ;

Considérant que le Conseil d'agglomération, peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de délégués ;

Entendu l'exposé, et sur proposition de Monsieur le Président,

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide de procéder à la désignation à main levée ;
- Désigne **Monsieur LIMOUZIN Florent en qualité de représentant permanent (titulaire)** de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, au Comité Stratégique de la société et à la collectivité des associés pour la durée des mandats correspondants, et l'autorise à accepter les fonctions correspondantes ;
- Désigne **Monsieur GRASSET Damien en qualité de représentant permanent (suppléant)** de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération au Comité Stratégique de la société et à la collectivité des associés pour la durée des mandats correspondants, et l'autorise à accepter les fonctions correspondantes ;
- Décide que Messieurs LIMOUZIN Florent et GRASSET Damien ne percevront pas d'indemnités ou tout autre avantage en nature notamment pour la participation aux réunions du Comité stratégique ;
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Fait à Montaigu-Vendée

*Certifiée exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Préfecture et de sa publication.*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes (6, allée de l'île Gloriette – CS 24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification*



**Antoine Chereau**  
Président de Terres de  
Montaigu Communauté  
d'Agglomération  
13 mai 2026

CONSEIL D'AGGLOMERATION  
REUNION DU 11 MAI 2026  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-six, le onze mai, à dix-neuf heures,

Le Conseil d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le quatre mai deux-mille-vingt-six par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel d'agglomération, 1 rue Henri-Joyau à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 04 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 47  
Quorum : 24

Étaient présents (46) : Gaëtan BARON – Cécile BARREAU – Laurent BERTAUD – Isabelle BLAINEAU – Jean-Emmanuel BOILEAU – Pascale BOISSELIER – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Paul BROCHARD – Soizic BROCHARD – Pierre CHATELLIER – Antoine CHÉREAU – Béatrice CLAVIER – Cyrille COCQUET – Hubert CORMERAIS – Frédéric DA CRUZ – Delphine DAVID-GAUTHIER – Elise DEBIEN – Béatrice DOUILLARD – Yvon DUGAST – Claude DURAND – Virginie GILBERT – Dorothée GILLOT-CHEVALIER – Iraceme GONCALVES – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Eric HERVOUET – Philippe HUCHET – Bruno LEBRETON – Florent LIMOUZIN – Sylvie LORIOU – Philippe MICHAUD – Sophie MORNIER – Rémi NEVEU – Patrice PAVAGEAU – Anaïs PERENNEC – Laurent RAPIN – Isabelle RIVIERE – Richard ROGER – Yann ROSSET – Caroline ROUILLIER – Nathalie SÉCHER – Geneviève SÉGURA – Corinne TESSON

Était absente excusée (1) : Françoise DOUILLARD

Secrétaire de séance : Isabelle BLAINEAU

Assistaient également à la réunion : Maxime FRUCHET, Directeur Général des Services – Louis DERVÉ, Chef de cabinet – Yoann GAUVRIT, Directeur Général Adjoint Pôle Ressources – Lyda GABORIAU, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement et Environnement – Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale – Laure GILBERT, Directrice Générale Adjointe Pôle Proximité – Victoria THOMAS, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement et Attractivité – Florence MARTIN, Directrice des Affaires générales et Juridiques – Aurélie LOSSOUARN, Assistante Direction Générale des Services – Nathalie VRIGNAUD, Chargée des assemblées

**Délibération N°DEL20260511\_22**

**Désignation d'un représentant au GIP Géo Vendée**

Monsieur le Président informe l'assemblée que le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Géo Vendée a pour objectif de mutualiser à l'échelle départementale, des compétences, des outils et des bonnes pratiques dans le domaine du géo-numérique et de la gestion de la donnée au bénéfice de ses membres, dont Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération.

A ce titre, les statuts du GIP prévoient 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération pour siéger au collège des EPCI du GIP Géo Vendée.

Après appel à candidature, les conseillers communautaires ci-dessous sont candidats :

Titulaires	Suppléants
HERVOUET Eric	LIMOUZIN Florent

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5711-1 et L2121-21 ;

Vu la Convention constitutive du GIP GEO VENDEE ;

Considérant que, conformément aux dispositions de ladite convention, les représentants des membres du groupement au sein de l'Assemblée Générale ainsi que leurs suppléants sont désignés pour la durée de leur mandat par les instances compétentes ;

Considérant le renouvellement du Conseil d'agglomération à l'issue des dernières élections ;

Considérant que le Conseil d'agglomération, peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de délégués ;

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le

**13 MAI 2026**

ID : 085-200070233-20260511-DEL20260511\_22-DE

Entendu l'exposé, et sur proposition de Monsieur le Président,  
Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- Décide de procéder à la désignation à main levée ;
- Nomme **Monsieur HERVOUET Eric en qualité de représentant titulaire** de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération au sein du GIP Géo Vendée ;
- Nomme **Monsieur LIMOUZIN Florent en qualité de représentant suppléant** de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération au sein du GIP Géo Vendée ;
- Donne tous pouvoirs à Monsieur HERVOUET Eric, titulaire, et Monsieur LIMOUZIN Florent, suppléant aux fins de représenter Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération au sein du GIP Géo Vendée, de siéger et voter aux Assemblées Générales du GIP Géo Vendée, et, le cas échéant, de siéger et voter au Conseil d'administration du GIP Géo Vendée si les représentants sont désignés au sein d'un collège administrateur.

Fait à Montaigu-Vendée



**Antoine Chereau**  
**Président de Terres de**  
**Montaigu Communauté**  
**d'Agglomération**  
**13 mai 2026**

*Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.*

*La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'île Gloriette – CS  
24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification*

## CONSEIL D'AGGLOMERATION REUNION DU 11 MAI 2026 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-six, le onze mai, à dix-neuf heures,

Le Conseil d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le quatre mai deux-mille-vingt-six par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel d'agglomération, 1 rue Henri-Joyau à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 04 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 47  
Quorum : 24

Étaient présents (45) : Gaëtan BARON – Cécile BARREAU – Laurent BERTAUD – Isabelle BLAINEAU – Jean-Emmanuel BOILEAU – Pascale BOISSELIER – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Paul BROCHARD – Soizic BROCHARD – Pierre CHATELLIER – Antoine CHÉREAU – Béatrice CLAVIER – Cyrille COCQUET – Hubert CORMERAIS – Frédéric DA CRUZ – Delphine DAVID-GAUTHIER – Béatrice DOUILLARD – Yvon DUGAST – Claude DURAND – Virginie GILBERT – Dorothee GILLOT-CHEVALIER – Iraceme GONCALVES – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Eric HERVOUET – Philippe HUCHET – Bruno LEBRETON – Florent LIMOUZIN – Sylvie LORIOU – Philippe MICHAUD – Sophie MORNIER – Rémi NEVEU – Patrice PAVAGEAU – Anaïs PERENNEC – Laurent RAPIN – Isabelle RIVIERE – Richard ROGER – Yann ROSSET – Caroline ROUILLIER – Nathalie SÉCHER – Geneviève SÉGURA – Corinne TESSON

Étaient absentes excusées (2) : Françoise DOUILLARD – Elise DEBIEN

Secrétaire de séance : Isabelle BLAINEAU

Assistaient également à la réunion : Maxime FRUCHET, Directeur Général des Services – Louis DERVÉ, Chef de cabinet – Yoann GAUVRIT, Directeur Général Adjoint Pôle Ressources – Lyda GABORIAU, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement et Environnement – Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale – Laure GILBERT, Directrice Générale Adjointe Pôle Proximité – Victoria THOMAS, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement et Attractivité – Florence MARTIN, Directrice des Affaires générales et Juridiques – Aurélie LOSSOUARN, Assistante Direction Générale des Services – Nathalie VRIGNAUD, Chargée des assemblées

### Délibération N°DEL20260511\_23

## Désignation des représentants au Conseil d'administration du Collège Jules Ferry – Montaigu-Vendée

*Madame Elise DEBIEN, quitte la salle ne prenant pas part au débat et au vote pour risque de conflit d'intérêt.*

Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'à la suite de l'installation du Conseil d'agglomération en date du 07 avril 2026, il convient de désigner deux membres pour siéger au Conseil d'administration du Collège Jules Ferry situé à Montaigu-Vendée.

Après appel à candidature, les conseillers communautaires ci-dessous sont candidats :  
**Messieurs BERTAUD Laurent et DURAND Claude.**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;  
Considérant que le Conseil d'agglomération, peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de délégués ;

Entendu l'exposé, et sur proposition de Monsieur le Président,  
Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide de procéder à la désignation à main levée ;
- Désigne **Messieurs BERTAUD Laurent et DURAND Claude**, représentants de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération au sein du Conseil d'administration du Collège Jules Ferry.

Fait à Montaigu-Vendée

Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.

La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'Île Gloriette – CS  
24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification



**Antoine Chereau**  
Président de Terres de  
Montaigu Communauté  
d'Agglomération  
13 mai 2026

## CONSEIL D'AGGLOMERATION REUNION DU 11 MAI 2026 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-six, le onze mai, à dix-neuf heures,

Le Conseil d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le quatre mai deux-mille-vingt-six par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel d'agglomération, 1 rue Henri-Joyau à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 04 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 47  
Quorum : 24

Étaient présents (46) : Gaëtan BARON – Cécile BARREAU – Laurent BERTAUD – Isabelle BLAINEAU – Jean-Emmanuel BOILEAU – Pascale BOISSELIER – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Paul BROCHARD – Soizic BROCHARD – Pierre CHATELLIER – Antoine CHÉREAU – Béatrice CLAVIER – Cyrille COCQUET – Hubert CORMERAIS – Frédéric DA CRUZ – Delphine DAVID-GAUTHIER – Elise DEBIEN – Béatrice DOUILLARD – Yvon DUGAST – Claude DURAND – Virginie GILBERT – Dorothée GILLOT-CHEVALIER – Iraceme GONCALVES – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Eric HERVOUET – Philippe HUCHET – Bruno LEBRETON – Florent LIMOUZIN – Sylvie LORIOU – Philippe MICHAUD – Sophie MORNIER – Rémi NEVEU – Patrice PAVAGEAU – Anaïs PERENNEC – Laurent RAPIN – Isabelle RIVIERE – Richard ROGER – Yann ROSSET – Caroline ROUILLIER – Nathalie SÉCHER – Geneviève SÉGURA – Corinne TESSON

Était absente excusée (1) : Françoise DOUILLARD

Secrétaire de séance : Isabelle BLAINEAU

Assistaient également à la réunion : Maxime FRUCHET, Directeur Général des Services – Louis DERVÉ, Chef de cabinet – Yoann GAUVRIT, Directeur Général Adjoint Pôle Ressources – Lyda GABORIAU, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement et Environnement – Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale – Laure GILBERT, Directrice Générale Adjointe Pôle Proximité – Victoria THOMAS, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement et Attractivité – Florence MARTIN, Directrice des Affaires générales et Juridiques – Aurélie LOSSOUARN, Assistante Direction Générale des Services – Nathalie VRIGNAUD, Chargée des assemblées

### Délibération N°DEL20260511\_24

### Désignation des représentants au Conseil d'administration du Collège Michel Ragon – Montaigu-Vendée

Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'à la suite de l'installation du Conseil d'agglomération en date du 07 avril 2026, il convient de désigner deux membres pour siéger au Conseil d'administration du Collège Michel Ragon situé à Montaigu-Vendée.

Après appel à candidature, les conseillers communautaires ci-dessous sont candidats :  
**Messieurs BERTAUD Laurent et DURAND Claude.**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;  
Considérant que le Conseil d'agglomération, peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de délégués ;

Entendu l'exposé, et sur proposition de Monsieur le Président,  
Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- Décide de procéder à la désignation à main levée ;
- Désigne **Messieurs BERTAUD Laurent et DURAND Claude**, représentants de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération au sein du Conseil d'administration du Collège Michel Ragon.

Fait à Montaigu-Vendée

Certifiée exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Préfecture et de sa publication.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes (5, allée de l'Île Gloriette – CS 24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification



**Antoine Chereau**  
Président de Terres de  
Montaigu Communauté  
d'Agglomération  
13 mai 2026

## CONSEIL D'AGGLOMERATION REUNION DU 11 MAI 2026 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-six, le onze mai, à dix-neuf heures,

Le Conseil d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le quatre mai deux-mille-vingt-six par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel d'agglomération, 1 rue Henri-Joyau à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 04 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 47

Quorum : 24

Étaient présents (46) : Gaëtan BARON – Cécile BARREAU – Laurent BERTAUD – Isabelle BLAINEAU – Jean-Emmanuel BOILEAU – Pascale BOISSELIER – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Paul BROCHARD – Soizic BROCHARD – Pierre CHATELLIER – Antoine CHÉREAU – Béatrice CLAVIER – Cyrille COCQUET – Hubert CORMERAIS – Frédéric DA CRUZ – Delphine DAVID-GAUTHIER – Elise DEBIEN – Béatrice DOUILLARD – Yvon DUGAST – Claude DURAND – Virginie GILBERT – Dorothée GILLOT-CHEVALIER – Iraceme GONCALVES – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Eric HERVOUET – Philippe HUCHET – Bruno LEBRETON – Florent LIMOUZIN – Sylvie LORIOU – Philippe MICHAUD – Sophie MORNIER – Rémi NEVEU – Patrice PAVAGEAU – Anaïs PERENNEC – Laurent RAPIN – Isabelle RIVIERE – Richard ROGER – Yann ROSSET – Caroline ROUILLIER – Nathalie SÉCHER – Geneviève SÉGURA – Corinne TESSON

Était absente excusée (1) : Françoise DOUILLARD

Secrétaire de séance : Isabelle BLAINEAU

Assistaient également à la réunion : Maxime FRUCHET, Directeur Général des Services – Louis DERVÉ, Chef de cabinet – Yoann GAUVRIT, Directeur Général Adjoint Pôle Ressources – Lyda GABORIAU, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement et Environnement – Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale – Laure GILBERT, Directrice Générale Adjointe Pôle Proximité – Victoria THOMAS, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement et Attractivité – Florence MARTIN, Directrice des Affaires générales et Juridiques – Aurélie LOSSOUARN, Assistante Direction Générale des Services – Nathalie VRIGNAUD, Chargée des assemblées

### Délibération N°DEL20260511\_25

## Désignation des représentants au Conseil d'administration du Lycée Léonard de Vinci – Montaigu-Vendée

Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'à la suite de l'installation du Conseil d'agglomération en date du 07 avril 2026, il convient de désigner deux membres pour siéger au Conseil d'administration du Lycée Léonard de Vinci situé à Montaigu-Vendée.

Après appel à candidature, les conseillers communautaires ci-dessous sont candidats :  
**Madame RIVIERE Isabelle et Monsieur HERVOUET Eric.**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le Conseil d'agglomération, peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de délégués ;

Entendu l'exposé, et sur proposition de Monsieur le Président,

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide de procéder à la désignation à main levée ;
- Désigne **Madame RIVIERE Isabelle et Monsieur HERVOUET Eric**, représentants de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération au sein du Conseil d'administration du Lycée Léonard de Vinci.

Fait à Montaigu-Vendée

Certifiée exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Préfecture et de sa publication.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes (6, allée de l'Île Gloriette – CS 24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification



**Antoine Chereau**  
Président de Terres de  
Montaigu Communauté  
d'Agglomération  
13 mai 2026

**CONSEIL D'AGGLOMERATION**  
**REUNION DU 11 MAI 2026**  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-six, le onze mai, à dix-neuf heures,

Le Conseil d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le quatre mai deux-mille-vingt-six par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel d'agglomération, 1 rue Henri-Joyau à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 04 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 47  
Quorum : 24

Étaient présents (46) : Gaëtan BARON – Cécile BARREAU – Laurent BERTAUD – Isabelle BLAINEAU – Jean-Emmanuel BOILEAU – Pascale BOISSELIER – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Paul BROCHARD – Soizic BROCHARD – Pierre CHATELLIER – Antoine CHÉREAU – Béatrice CLAVIER – Cyrille COCQUET – Hubert CORMERAIS – Frédéric DA CRUZ – Delphine DAVID-GAUTHIER – Elise DEBIEN – Béatrice DOUILLARD – Yvon DUGAST – Claude DURAND – Virginie GILBERT – Dorothée GILLOT-CHEVALIER – Iraceme GONCALVES – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Eric HERVOUET – Philippe HUCHET – Bruno LEBRETON – Florent LIMOUZIN – Sylvie LORIOU – Philippe MICHAUD – Sophie MORNIER – Rémi NEVEU – Patrice PAVAGEAU – Anaïs PERENNEC – Laurent RAPIN – Isabelle RIVIERE – Richard ROGER – Yann ROSSET – Caroline ROUILLIER – Nathalie SÉCHER – Geneviève SÉGURA – Corinne TESSON

Était absente excusée (1) : Françoise DOUILLARD

Secrétaire de séance : Isabelle BLAINEAU

Assistaient également à la réunion : Maxime FRUCHET, Directeur Général des Services – Louis DERVÉ, Chef de cabinet – Yoann GAUVRIT, Directeur Général Adjoint Pôle Ressources – Lyda GABORIAU, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement et Environnement – Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale – Laure GILBERT, Directrice Générale Adjointe Pôle Proximité – Victoria THOMAS, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement et Attractivité – Florence MARTIN, Directrice des Affaires générales et Juridiques – Aurélie LOSSOUARN, Assistante Direction Générale des Services – Nathalie VRIGNAUD, Chargée des assemblées

**Délibération N°DEL20260511\_26**

**Désignation des représentants au Conseil d'administration d'Initiative Vendée Bocage**

Monsieur le Président expose qu'Initiative France est le premier réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise. Créé en 1985, le réseau est ancré localement avec plus de 200 associations réparties sur tout le territoire français - métropole et outre-mer.

Terres de Montaigu est membre du Conseil d'administration de l'association Initiative Vendée Bocage basée à Saint-Fulgent.

A la suite de l'installation du Conseil d'agglomération en date du 07 avril 2026, il convient de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au Conseil d'administration d'Initiative Vendée Bocage.

Après appel à candidature, les conseillers communautaires ci-dessous sont candidats :

Titulaire	Suppléant
HERVOUET Eric	BOISTEAU-PAYEN Anne

Vu le Code général des collectivités territoriales ;  
Considérant les statuts d'Initiative Vendée Bocage ;  
Considérant que le Conseil d'agglomération, peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de délégués ;

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le

13 MAI 2026 SLOW

ID : 085-200070233-20260511-DEL20260511\_26-DE

Entendu l'exposé, et sur proposition de Monsieur le Président,  
Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- Décide de procéder à la désignation à main levée ;
- Désigner **Monsieur HERVOUET Eric, membre titulaire et Madame BOISTEAU-PAYEN Anne, membre suppléant**, représentants de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération au sein du Conseil d'administration d'Initiative Vendée Bocage.

Fait à Montaigu-Vendée



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "A. Chereau".

**Antoine Chereau**  
**Président de Terres de**  
**Montaigu Communauté**  
**d'Agglomération**  
13 mai 2026

*Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.*

*La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'île Gloriette – CS  
24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification*

**CONSEIL D'AGGLOMERATION  
REUNION DU 11 MAI 2026  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux-mille-vingt-six, le onze mai, à dix-neuf heures,

Le Conseil d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le quatre mai deux-mille-vingt-six par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel d'agglomération, 1 rue Henri-Joyau à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 04 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 47  
Quorum : 24

Étaient présents (46) : Gaëtan BARON – Cécile BARREAU – Laurent BERTAUD – Isabelle BLAINEAU – Jean-Emmanuel BOILEAU – Pascale BOISSELIER – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Paul BROCHARD – Soizic BROCHARD – Pierre CHATELLIER – Antoine CHÉREAU – Béatrice CLAVIER – Cyrille COCQUET – Hubert CORMERAIS – Frédéric DA CRUZ – Delphine DAVID-GAUTHIER – Elise DEBIEN – Béatrice DOUILLARD – Yvon DUGAST – Claude DURAND – Virginie GILBERT – Dorothee GILLOT-CHEVALIER – Iraceme GONCALVES – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Eric HERVOUET – Philippe HUCHET – Bruno LEBRETON – Florent LIMOUZIN – Sylvie LORIOU – Philippe MICHAUD – Sophie MORNIER – Rémi NEVEU – Patrice PAVAGEAU – Anaïs PERENNEC – Laurent RAPIN – Isabelle RIVIERE – Richard ROGER – Yann ROSSET – Caroline ROUILLIER – Nathalie SÉCHER – Geneviève SÉGURA – Corinne TESSON

Était absente excusée (1) : Françoise DOUILLARD

Secrétaire de séance : Isabelle BLAINEAU

Assistaient également à la réunion : Maxime FRUCHET, Directeur Général des Services – Louis DERVÉ, Chef de cabinet – Yoann GAUVRIT, Directeur Général Adjoint Pôle Ressources – Lyda GABORIAU, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement et Environnement – Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale – Laure GILBERT, Directrice Générale Adjointe Pôle Proximité – Victoria THOMAS, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement et Attractivité – Florence MARTIN, Directrice des Affaires générales et Juridiques – Aurélie LOSSOUARN, Assistante Direction Générale des Services – Nathalie VRIGNAUD, Chargée des assemblées

**Délibération N°DEL20260511\_27**

**Désignation des représentants au Conseil d'administration de la  
Maison Départementale des Adolescents de Vendée**

Monsieur le Président informe l'assemblée que Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération est représentée au sein du Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Maison Départementale des Adolescents de la Vendée », en tant que membre fondateur.

La Maison Départementale des Adolescents de Vendée est un lieu unique d'accueil, d'écoute, d'orientation, d'information, d'éducation à la santé et de prévention pour les jeunes vendéens de 12 à 21 ans, leurs parents et les professionnels œuvrant en lien avec les adolescents.

À la suite de l'installation du Conseil d'agglomération en date du 07 avril 2026, il convient de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au conseil d'administration.

Après appel à candidature, les conseillers communautaires ci-dessous sont candidats :

Titulaire	Suppléant
BOISTEAU-PAYEN Anne	DURAND Claude

Vu le Code général des collectivités territoriales ;  
Considérant que le Conseil d'agglomération, peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de délégués ;

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le **13 MAI 2026**

ID : 085-200070233-20260511-DEL20260511\_27-DE

Entendu l'exposé, et sur proposition de Monsieur le Président,  
Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- Décide de procéder à la désignation à main levée ;
- Désigner **Madame BOISTEAU-PAYEN Anne, membre titulaire et, Monsieur DURAND Claude, membre suppléant**, représentants de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération au sein du Conseil d'administration de la Maison Départementale des Adolescents de Vendée.

Fait à Montaigu-Vendée



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "A. Chereau", is written over a horizontal line.

**Antoine Chereau**  
Président de Terres de  
Montaigu Communauté  
d'Agglomération  
13 mai 2026

*Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.*

*La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'île Gloriette - CS  
24111 - 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification*

## CONSEIL D'AGGLOMERATION REUNION DU 11 MAI 2026 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-six, le onze mai, à dix-neuf heures,

Le Conseil d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le quatre mai deux-mille-vingt-six par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel d'agglomération, 1 rue Henri-Joyau à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 04 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 47

Quorum : 24

Étaient présents (45) : Gaëtan BARON – Cécile BARREAU – Laurent BERTAUD – Jean-Emmanuel BOILEAU – Pascale BOISSELIER – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BRÉGEON – Paul BROCHARD – Soizic BROCHARD – Pierre CHATELLIER – Antoine CHÉREAU – Béatrice CLAVIER – Cyrille COCQUET – Hubert CORMERAIS – Frédéric DA CRUZ – Delphine DAVID-GAUTHIER – Elise DEBIEN – Béatrice DOUILLARD – Yvon DUGAST – Claude DURAND – Virginie GILBERT – Dorothee GILLOT-CHEVALIER – Iraceme GONCALVES – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Eric HERVOUET – Philippe HUCHET – Bruno LEBRETON – Florent LIMOUZIN – Sylvie LORIOU – Philippe MICHAUD – Sophie MORNIER – Rémi NEVEU – Patrice PAVAGEAU – Anaïs PERENNEC – Laurent RAPIN – Isabelle RIVIERE – Richard ROGER – Yann ROSSET – Caroline ROUILLIER – Nathalie SÉCHER – Geneviève SÉGURA – Corinne TESSON

Étaient absentes excusées (2) : Isabelle BLAINEAU – Françoise DOUILLARD

Secrétaire de séance : Damien GRASSET

Assistaient également à la réunion : Maxime FRUCHET, Directeur Général des Services – Louis DERVÉ, Chef de cabinet – Yoann GAUVRIT, Directeur Général Adjoint Pôle Ressources – Lyda GABORIAU, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement et Environnement – Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale – Laure GILBERT, Directrice Générale Adjointe Pôle Proximité – Victoria THOMAS, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement et Attractivité – Florence MARTIN, Directrice des Affaires générales et Juridiques – Aurélie LOSSOUARN, Assistante Direction Générale des Services – Nathalie VRIGNAUD, Chargée des assemblées

### Délibération N°DEL20260511\_28

## Désignation des représentants au Conseil d'administration de la Mission Locale du Haut Bocage

Madame Isabelle BLAINEAU quitte la salle ne prenant pas part au débat et au vote pour risque de conflit d'intérêt.

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'à la suite à l'installation du Conseil d'agglomération, il convient de désigner 2 représentants pour siéger au conseil d'administration de la Mission Locale du Haut Bocage.

Après appel à candidature, les conseillers communautaires ci-dessous sont candidats :

- Liste proposée par le Président : BOSSIS Lionel et HERVOUET Eric ;
- Liste proposée par la minorité : TESSON Corinne.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Mission Locale du Haut Bocage ;

Considérant que le Conseil d'agglomération, peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de délégués ;

Entendu l'exposé, et sur proposition de Monsieur le Président,

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide de procéder à la désignation à main levée ;

Par 42 voix pour et 3 voix contre (Paul BROCHARD, Rémi NEVEU et Corinne TESSON),

- Désigne Messieurs **BOSSIS Lionel et HERVOUET Eric**, représentants de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération au sein du Conseil d'administration de la Mission Locale du Haut Bocage.

Certifiée exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Préfecture et de sa publication.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes (6, allée de l'Île Gloriette – CS 24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification



Fait à Montaigu-Vendée

Antoine Chereau  
Président de Terres de  
Montaigu Communauté  
d'Agglomération  
13 mai 2026

## CONSEIL D'AGGLOMERATION REUNION DU 11 MAI 2026 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-six, le onze mai, à dix-neuf heures,

Le Conseil d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le quatre mai deux-mille-vingt-six par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel d'agglomération, 1 rue Henri-Joyau à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 04 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 47

Quorum : 24

Étaient présents (46) : Gaëtan BARON – Cécile BARREAU – Laurent BERTAUD – Isabelle BLAINEAU – Jean-Emmanuel BOILEAU – Pascale BOISSELIER – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Paul BROCHARD – Soizic BROCHARD – Pierre CHATELLIER – Antoine CHÉREAU – Béatrice CLAVIER – Cyrille COCQUET – Hubert CORMERAIS – Frédéric DA CRUZ – Delphine DAVID-GAUTHIER – Elise DEBIEN – Béatrice DOUILLARD – Yvon DUGAST – Claude DURAND – Virginie GILBERT – Dorothee GILLOT-CHEVALIER – Iraceme GONCALVES – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Eric HERVOUET – Philippe HUCHET – Bruno LEBRETON – Florent LIMOUZIN – Sylvie LORIOU – Philippe MICHAUD – Sophie MORNIER – Rémi NEVEU – Patrice PAVAGEAU – Anaïs PERENNEC – Laurent RAPIN – Isabelle RIVIERE – Richard ROGER – Yann ROSSET – Caroline ROUILLIER – Nathalie SÉCHER – Geneviève SÉGURA – Corinne TESSON

Était absente excusée (1) : Françoise DOUILLARD

Secrétaire de séance : Isabelle BLAINEAU

Assistaient également à la réunion : Maxime FRUCHET, Directeur Général des Services – Louis DERVÉ, Chef de cabinet – Yoann GAUVRIT, Directeur Général Adjoint Pôle Ressources – Lyda GABORIAU, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement et Environnement – Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale – Laure GILBERT, Directrice Générale Adjointe Pôle Proximité – Victoria THOMAS, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement et Attractivité – Florence MARTIN, Directrice des Affaires générales et Juridiques – Aurélie LOSSOUARN, Assistante Direction Générale des Services – Nathalie VRIGNAUD, Chargée des assemblées

### Délibération N°DEL20260511\_29

#### Désignation des représentants au sein de la Résidence jeunes actifs Le Bois Blanc à Montaigu-Vendée

Monsieur le Président informe l'assemblée que Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération est représentée au sein de la commission d'attribution des logements de La Résidence le Bois Blanc située à Montaigu-Vendée, commune déléguée Saint-Hilaire-de-Loulay.

À la suite de l'installation du Conseil d'agglomération en date du 07 avril 2026, il convient de désigner 1 membre titulaire et 1 membre suppléant pour siéger à cette commission.

Après appel à candidature, les conseillers communautaires ci-dessous sont candidats :

Titulaire	Suppléant
LIMOUZIN Florent	GRENET Cécilia

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le Conseil d'agglomération, peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de délégués ;

Entendu l'exposé, et sur proposition de Monsieur le Président,

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide de procéder à la désignation à main levée ;
- Désigne Monsieur LIMOUZIN Florent, membre titulaire et, Madame GRENET Cécilia, membre suppléant, représentants de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération au sein de la commission d'attribution de la Résidence Le Bois Blanc.

Certifiée exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Préfecture et de sa publication.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes (6, allée de l'Île Gloriette – CS 24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification



Fait à Montaigu-Vendée

Antoine Chereau  
Président de Terres de  
Montaigu Communauté  
d'Agglomération  
13 mai 2026

## CONSEIL D'AGGLOMERATION REUNION DU 11 MAI 2026 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-six, le onze mai, à dix-neuf heures,

Le Conseil d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le quatre mai deux-mille-vingt-six par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel d'agglomération, 1 rue Henri-Joyau à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 04 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 47

Quorum : 24

Étaient présents (46) : Gaëtan BARON – Cécile BARREAU – Laurent BERTAUD – Isabelle BLAINEAU – Jean-Emmanuel BOILEAU – Pascale BOISSELIER – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Paul BROCHARD – Soizic BROCHARD – Pierre CHATELLIER – Antoine CHÉREAU – Béatrice CLAVIER – Cyrille COCQUET – Hubert CORMERAI – Frédéric DA CRUZ – Delphine DAVID-GAUTHIER – Elise DEBIEN – Béatrice DOUILLARD – Yvon DUGAST – Claude DURAND – Virginie GILBERT – Dorothée GILLOT-CHEVALIER – Iraceme GONCALVES – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Eric HERVOUET – Philippe HUCHET – Bruno LEBRETON – Florent LIMOUZIN – Sylvie LORIOU – Philippe MICHAUD – Sophie MORNIER – Rémi NEVEU – Patrice PAVAGEAU – Anaïs PERENNEC – Laurent RAPIN – Isabelle RIVIERE – Richard ROGER – Yann ROSSET – Caroline ROUILLIER – Nathalie SÉCHER – Geneviève SÉGURA – Corinne TESSON

Était absente excusée (1) : Françoise DOUILLARD

Secrétaire de séance : Isabelle BLAINEAU

Assistaient également à la réunion : Maxime FRUCHET, Directeur Général des Services – Louis DERVÉ, Chef de cabinet – Yoann GAUVRIT, Directeur Général Adjoint Pôle Ressources – Lyda GABORIAU, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement et Environnement – Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale – Laure GILBERT, Directrice Générale Adjointe Pôle Proximité – Victoria THOMAS, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement et Attractivité – Florence MARTIN, Directrice des Affaires générales et Juridiques – Aurélie LOSSOUARN, Assistante Direction Générale des Services – Nathalie VRIGNAUD, Chargée des assemblées

### Délibération N°DEL20260511\_30

#### Désignation des représentants à la Conférence des financeurs

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'à la suite de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement et au décret du 26 février 2016, l'Agence Régionale de Santé et le Département ont mis en place une conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie sur la Vendée.

Cette instance a pour missions de définir et mettre en œuvre un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans au regard du diagnostic établi.

Elle est composée du Conseil Départemental et de l'Agence Régionale de Santé qui la co-préside, de l'ANAH, la CARSAT, la CPAM, la Sécurité sociale pour les indépendants, la MSA, AGIRC-ARRCO, la Mutualité Française, mais également d'établissements publics de coopération intercommunale volontaires.

La Communauté d'agglomération est compétente en matière de gérontologie et prévention de la santé.

À la suite de l'installation du Conseil d'agglomération en date du 07 avril 2026, il convient de désigner 1 membre titulaire et 1 membre suppléant pour siéger à la Conférence des financeurs.

Après appel à candidature, les conseillers communautaires ci-dessous sont candidats :

Titulaire	Suppléant
GRENET Cécilia	BOSSIS Lionel

Vu le Code général des collectivités territoriales ;  
Considérant que le Conseil d'agglomération, peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de délégués ;

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le **13 MAI 2026**

ID : 085-200070233-20260511-DEL20260511\_30-DE

Entendu l'exposé, et sur proposition de Monsieur le Président,  
Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- Décide de procéder à la désignation à main levée ;
- Désigne **Madame GRENET Cécilia, membre titulaire et Monsieur BOSSIS Lionel, membre suppléant**, représentants de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération à la Conférence des financeurs.

Fait à Montaigu-Vendée



**Antoine Chereau**  
**Président de Terres de**  
**Montaigu Communauté**  
**d'Agglomération**  
**13 mai 2026**

*Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.*

*La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'Île Gloriette – CS  
24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification*

**CONSEIL D'AGGLOMERATION**  
**REUNION DU 11 MAI 2026**  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-six, le onze mai, à dix-neuf heures,

Le Conseil d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le quatre mai deux-mille-vingt-six par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel d'agglomération, 1 rue Henri-Joyau à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 04 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 47

Quorum : 24

Étaient présents (46) : Gaëtan BARON – Cécile BARREAU – Laurent BERTAUD – Isabelle BLAINEAU – Jean-Emmanuel BOILEAU – Pascale BOISSELIER – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Paul BROCHARD – Soizic BROCHARD – Pierre CHATELLIER – Antoine CHÉREAU – Béatrice CLAVIER – Cyrille COCQUET – Hubert CORMERAIS – Frédéric DA CRUZ – Delphine DAVID-GAUTHIER – Elise DEBIEN – Béatrice DOUILLARD – Yvon DUGAST – Claude DURAND – Virginie GILBERT – Dorothée GILLOT-CHEVALIER – Iraceme GONCALVES – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Eric HERVOUET – Philippe HUCHET – Bruno LEBRETON – Florent LIMOUZIN – Sylvie LORIOU – Philippe MICHAUD – Sophie MORNIER – Rémi NEVEU – Patrice PAVAGEAU – Anaïs PERENNEC – Laurent RAPIN – Isabelle RIVIERE – Richard ROGER – Yann ROSSET – Caroline ROUILLIER – Nathalie SÉCHER – Geneviève SÉGURA – Corinne TESSON

Était absente excusée (1) : Françoise DOUILLARD

Secrétaire de séance : Isabelle BLAINEAU

Assistaient également à la réunion : Maxime FRUCHET, Directeur Général des Services – Louis DERVÉ, Chef de cabinet – Yoann GAUVRIT, Directeur Général Adjoint Pôle Ressources – Lyda GABORIAU, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement et Environnement – Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale – Laure GILBERT, Directrice Générale Adjointe Pôle Proximité – Victoria THOMAS, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement et Attractivité – Florence MARTIN, Directrice des Affaires générales et Juridiques – Aurélie LOSSOUARN, Assistante Direction Générale des Services – Nathalie VRIGNAUD, Chargée des assemblées

**Délibération N°DEL20260511\_31**

**Désignation des représentants au Fonds Départemental d'Action Sociale**

Monsieur le Président informe l'assemblée que les statuts du FDAS stipulent que chaque Etablissement de Coopération Intercommunale de Vendée doit procéder à la désignation de délégués du FDAS, après chaque élection municipale, de la manière suivante :

- Collège des Elus : selon la géographie intercommunale, quatre délégués sont désignés :
  - o Deux élus communautaires ;
  - o Deux élus, n'exerçant pas de mandat communautaire, représentants d'une commune, d'un autre établissement public ou d'une autre personne morale adhérents du FDAS.
- Collège des Agents : selon la géographie intercommunale, quatre délégués sont désignés prioritairement parmi les correspondants FDAS.

Compte-tenu de ces informations, et après appel à candidature, les personnes ci-dessous sont candidats :

- Liste proposée par le Président :

Collège des Elus	Collège des Agents
1- DURAND Claude	1- HUCHET Ludivine
2- BOSSIS Lionel	2- LABORIEUX Aurélien
3- ROBINEAU Régine	3- DELHOMMEAU Yohanna
4- DUGAST Yvon	4- PORTRAIT Pascal

- Liste proposée par la minorité : TESSON Corinne

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le Conseil d'agglomération, peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de délégués ;

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le

ID : 085-200070233-20260511-DEL20260511\_31-DE

13 MAI 2026 SLOW

Entendu l'exposé, et sur proposition de Monsieur le Président,  
Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide de procéder à la désignation à main levée ;

Par 43 voix pour et 3 contre (Paul BROCHARD, Rémi NEVEU et Corinne TESSON),

- Désigne les personnes suivantes représentants de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération au FDAS.

Collège des Elus	Collège des Agents
1- DURAND Claude	1- HUCHET Ludivine
2- BOSSIS Lionel	2- LABORIEUX Aurélien
3- ROBINEAU Régine	3- DELHOMMEAU Yohanna
4- DUGAST Yvon	4- PORTRAIT Pascal

Fait à Montaigu-Vendée



Antoine Chereau  
Président de Terres de  
Montaigu Communauté  
d'Agglomération  
13 mai 2026

*Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.*

*La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'île Gloriette - CS  
24111 - 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification*

**CONSEIL D'AGGLOMERATION**  
**REUNION DU 11 MAI 2026**  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-six, le onze mai, à dix-neuf heures,

Le Conseil d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le quatre mai deux-mille-vingt-six par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel d'agglomération, 1 rue Henri-Joyau à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 04 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 47  
Quorum : 24

Étaient présents (45) : Gaëtan BARON – Cécile BARREAU – Laurent BERTAUD – Isabelle BLAINEAU – Jean-Emmanuel BOILEAU – Pascale BOISELIER – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Paul BROCHARD – Soizic BROCHARD – Pierre CHATELLIER – Antoine CHÉREAU – Béatrice CLAVIER – Cyrille COCQUET – Hubert CORMERAIS – Frédéric DA CRUZ – Delphine DAVID-GAUTHIER – Elise DEBIEN – Béatrice DOUILLARD – Yvon DUGAST – Claude DURAND – Virginie GILBERT – Dorothée GILLOT-CHEVALIER – Iraceme GONCALVES – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Eric HERVOUET – Philippe HUCHET – Bruno LEBRETON – Florent LIMOUZIN – Sylvie LORIOU – Philippe MICHAUD – Sophie MORNIER – Rémi NEVEU – Patrice PAVAGEAU – Laurent RAPIN – Isabelle RIVIERE – Richard ROGER – Yann ROSSET – Caroline ROULLIER – Nathalie SÉCHER – Geneviève SÉGURA – Corinne TESSON

Étaient absentes excusées (2) : Françoise DOUILLARD – Anaïs PERENNEC

Secrétaire de séance : Isabelle BLAINEAU

Assistaient également à la réunion : Maxime FRUCHET, Directeur Général des Services – Louis DERVÉ, Chef de cabinet – Yoann GAUVRIT, Directeur Général Adjoint Pôle Ressources – Lyda GABORIAU, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement et Environnement – Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale – Laure GILBERT, Directrice Générale Adjointe Pôle Proximité – Victoria THOMAS, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement et Attractivité – Florence MARTIN, Directrice des Affaires générales et Juridiques – Aurélie LOSSOUARN, Assistante Direction Générale des Services – Nathalie VRIGNAUD, Chargée des assemblées

**Délibération N°DEL20260511\_32**

**Désignation des représentants à la Communauté de Santé Mentale de Vendée**

*Madame Anaïs Perennec, quitte la salle ne prenant pas part au débat et au vote pour risque de conflit d'intérêt.*

Monsieur le Président informe l'assemblée que le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) est un outil de déclinaison de la politique de santé mentale. La structuration de la gouvernance du PTSM témoigne aujourd'hui d'une volonté partagée d'inscrire au cœur du prochain PTSM des actions encore plus ambitieuses, engageantes et transformatrices pour le système de santé et les milieux de vie, au bénéfice des usagers et citoyens.

La Communauté de Santé Mentale de Vendée est l'instance de gouvernance du PTSM de la Vendée. Elle coordonne en particulier les actions conduites dans le cadre du PTSM de Vendée et déclinées dans le contrat territorial de santé mentale.

C'est une organisation territoriale non dotée de la personnalité morale, constituant un espace d'échanges, de réflexions partagées, de concertation et d'arbitrage des priorités. Elle permet des rencontres de toutes les structures intervenant dans le secteur de la santé mentale engagées au niveau départemental.

Conformément à l'article D6136-1 du Code de la santé publique, la Communauté de Santé Mentale de Vendée a pour objet de fédérer les acteurs de la psychiatrie et de la santé mentale, qui la composent, pour offrir aux patients des parcours de prévention, de soins, de réhabilitation et de réinsertion sociale gradués et coordonnés au niveau du territoire. Elle contribue à la définition, la révision, la mise en œuvre et l'évaluation du Projet Territorial de Santé Mentale en cohérence avec le Projet Régional de Santé et en coordination avec le Conseil Territorial de Santé de Vendée et sa Commission Spécialisée en Santé Mentale, ainsi qu'avec le Groupement Hospitalier de Territoire de Vendée, dans le respect des compétences propres à chaque structure.

La gouvernance de la Communauté de Santé Mentale de Vendée est fondée sur un principe d'égalité entre ses membres sans différenciation de statut quant aux propositions de collaboration et d'action. L'assemblée générale est composée de l'ensemble des membres signataires répartis en 4 collèges :

- Collège 1 : acteurs du social et du médico-social (publics et privés) ;
- Collège 2 : acteurs du sanitaire (établissements et libéraux) ;
- Collège 3 : citoyens (associations représentant les usagers, patients et familles, engagés dans le parcours des personnes en santé mentale) ;
- Collège 4 : collectivités, EPCI et institutions (collectivités territoriales et institutions engagées dans le parcours des personnes en santé mentale ou encore représentants des dispositifs territoriaux).

La Communauté d'agglomération est compétente en matière prévention de la santé.

Après appel à candidature, les conseillers communautaires ci-dessous sont candidats :

- Liste proposée par le Président :

Titulaire	Suppléant
BOISTEAU-PAYEN Anne	GRENET Cécilia

- Liste proposée par la minorité : TESSON Corinne

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil d'agglomération n°DEL20241209\_19 en date du 09 décembre 2024 portant adhésion à la Communauté de Santé Mentale de Vendée et approuvant les termes de la convention constitutive de la communauté psychiatrique de territoire pour la Vendée dénommée Communauté de Santé Mentale de Vendée ;  
Considérant que le Conseil d'agglomération, peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de délégués ;

Entendu l'exposé, et sur proposition de Monsieur le Président,

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide de procéder à la désignation à main levée ;

Par 42 voix pour et 3 contre (Paul BROCHARD, Rémi NEVEU et Corinne TESSON),

- Désigne **Madame BOISTEAU-PAYEN Anne en qualité de titulaire** pour représenter Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, à la Communauté de Santé Mentale de Vendée,
- Désigne **Madame GRENET Cécilia en qualité de suppléant** pour représenter Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération à la Communauté de Santé Mentale de Vendée.

Fait à Montaigu-Vendée



**Antoine Chereau**  
Président de Terres de  
Montaigu Communauté  
d'Agglomération  
13 mai 2026

*Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.*

*La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'île Gloriette - CS  
24111 - 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification*

CONSEIL D'AGGLOMERATION  
REUNION DU 11 MAI 2026  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-six, le onze mai, à dix-neuf heures,

Le Conseil d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le quatre mai deux-mille-vingt-six par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel d'agglomération, 1 rue Henri-Joyau à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 04 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 47  
Quorum : 24

Étaient présents (46) : Gaëtan BARON – Cécile BARREAU – Laurent BERTAUD – Isabelle BLAINEAU – Jean-Emmanuel BOILEAU – Pascale BOISSELIER – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Paul BROCHARD – Soizic BROCHARD – Pierre CHATELLIER – Antoine CHÉREAU – Béatrice CLAVIER – Cyrille COCQUET – Hubert CORMERAIS – Frédéric DA CRUZ – Delphine DAVID-GAUTHIER – Elise DEBIEN – Béatrice DOUILLARD – Yvon DUGAST – Claude DURAND – Virginie GILBERT – Dorothée GILLOT-CHEVALIER – Iraceme GONCALVES – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Eric HERVOUET – Philippe HUCHET – Bruno LEBRETON – Florent LIMOUZIN – Sylvie LORIOU – Philippe MICHAUD – Sophie MORNIER – Rémi NEVEU – Patrice PAVAGEAU – Anaïs PERENNEC – Laurent RAPIN – Isabelle RIVIERE – Richard ROGER – Yann ROSSET – Caroline ROUILLIER – Nathalie SÉCHER – Geneviève SÉGURA – Corinne TESSON

Était absente excusée (1) : Françoise DOUILLARD

Secrétaire de séance : Isabelle BLAINEAU

Assistaient également à la réunion : Maxime FRUCHET, Directeur Général des Services – Louis DERVÉ, Chef de cabinet – Yoann GAUVRIT, Directeur Général Adjoint Pôle Ressources – Lyda GABORIAU, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement et Environnement – Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale – Laure GILBERT, Directrice Générale Adjointe Pôle Proximité – Victoria THOMAS, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement et Attractivité – Florence MARTIN, Directrice des Affaires générales et Juridiques – Aurélie LOSSOUARN, Assistante Direction Générale des Services – Nathalie VRIGNAUD, Chargée des assemblées

**Délibération N°DEL20260511\_33**

**Désignation des représentants à la Conférence régionale de gouvernance**

Monsieur le Président informe l'assemblée que pour favoriser la concertation locale avec la Région dans le cadre de l'évolution du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), la loi du 20 juillet 2023 a instauré la mise en place d'une Conférence Régionale de Gouvernance (CRG), pilotée par la Présidente de Région, en lieu et place de la Conférence des SCoT. Cette conférence est consultée sur la déclinaison des objectifs et leur suivi, ainsi que sur l'identification des projets d'envergure nationale ou européenne et sur la liste des projets régionaux.

La Conférence Régionale de Gouvernance est composée de 120 membres votants et 19 membres siégeant à titre consultatif :

- Les membres votants :
  - o La Présidente du Conseil régional ou son représentant ;
  - o 14 élus régionaux ou leur représentant ;
  - o 71 Présidents d'EPCI ou leur représentant ;
  - o 14 Présidents des structures porteurs de SCoT ou leur représentant (hors SCoT mono EPCI) ;
  - o Le Président de la Conférence Régionale des SCoT ;
  - o 16 maires : 1 en PLU et 1 en RNU par département qui seront désignés en lien avec les 5 Associations départementales des Maires et Présidents de communautés ; 1 par département désigné en lien avec les 5 Associations départementales des Maires ruraux de France ; le Maire de l'île d'Yeu ou son représentant ; 3 représentants de l'Etat désignés par le Préfet de Région.

- Membres siégeant à titre consultatif :
  - o 5 Présidents des Départements ou leur représentant ;
  - o 4 Présidents des PNR ou leur représentant ;
  - o Le Président du CESER ou son représentant ;
  - o 3 Présidents des Agences d'urbanisme ou leur représentant ;
  - o 3 Présidents des EPF ou leur représentant ;
  - o 3 Présidents des Chambres Consulaires ou leur représentant.

Après appel à candidature, **Monsieur GRASSET Damien** se porte candidat.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2023-630 en date du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux ;

Considérant la proposition de composition de la Conférence Régionale de Gouvernance (CRG) réalisée par la Présidente de la Région des Pays de la Loire ;

Considérant que le Conseil d'agglomération, peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de délégués ;

Entendu l'exposé, et sur proposition de Monsieur le Président,

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide de procéder à la désignation à main levée ;
- Désigne **Monsieur GRASSET Damien**, membre de la Conférence Régionale de Gouvernance pour y représenter Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération.

Fait à Montaigu-Vendée



**Antoine Chereau**  
**Président de Terres de**  
**Montaigu Communauté**  
**d'Agglomération**  
13 mai 2026

*Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.*

*La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'île Gloriette - CS  
24111 - 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification*

## CONSEIL D'AGGLOMERATION REUNION DU 11 MAI 2026 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-six, le onze mai, à dix-neuf heures,

Le Conseil d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le quatre mai deux-mille-vingt-six par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel d'agglomération, 1 rue Henri-Joyau à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 04 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 47  
Quorum : 24

Étaient présents (45) : Gaëtan BARON – Cécile BARREAU – Laurent BERTAUD – Isabelle BLAINEAU – Jean-Emmanuel BOILEAU – Pascale BOISSELIER – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Paul BROCHARD – Soizic BROCHARD – Pierre CHATELLIER – Antoine CHÉREAU – Béatrice CLAVIER – Cyrille COCQUET – Hubert CORMERAIS – Frédéric DA CRUZ – Delphine DAVID-GAUTHIER – Elise DEBIEN – Béatrice DOUILLARD – Yvon DUGAST – Claude DURAND – Virginie GILBERT – Dorothée GILLOT-CHEVALIER – Iraceme GONCALVES – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Eric HERVOUET – Philippe HUCHET – Bruno LEBRETON – Florent LIMOUZIN – Sylvie LORIOU – Philippe MICHAUD – Sophie MORNIER – Rémi NEVEU – Patrice PAVAGEAU – Anaïs PERENNEC – Laurent RAPIN – Richard ROGER – Yann ROSSET – Caroline ROUILLIER – Nathalie SÉCHER – Geneviève SÉGURA – Corinne TESSON

Étaient absentes excusées (2) : Françoise DOUILLARD – Isabelle RIVIERE

Secrétaire de séance : Isabelle BLAINEAU

Assistaient également à la réunion : Maxime FRUCHET, Directeur Général des Services – Louis DERVÉ, Chef de cabinet – Yoann GAUVRIT, Directeur Général Adjoint Pôle Ressources – Lyda GABORIAU, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement et Environnement – Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale – Laure GILBERT, Directrice Générale Adjointe Pôle Proximité – Victoria THOMAS, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement et Attractivité – Florence MARTIN, Directrice des Affaires générales et Juridiques – Aurélie LOSSOUARN, Assistante Direction Générale des Services – Nathalie VRIGNAUD, Chargée des assemblées

### Délibération N°DEL20260511\_34

#### Désignation d'un représentant à la Commission d'Attribution des Logements de Vendée Habitat

*Madame Isabelle RIVIERE quitte la salle ne prenant pas part au débat et au vote pour risque de conflit d'intérêt.*

Monsieur le Président expose que la Commission d'Attribution des Logements de Vendée Habitat est chargée d'attribuer nominativement chaque logement locatif détenu par Vendée Habitat ou géré par lui en vertu d'un mandat de gestion. Au moins 3 candidats sont présentés par logement à la Commission d'Attribution des Logements.

Il précise que le Code de la construction et de l'habitation, relatif à la composition des Commissions d'Attribution des Logements, prévoit la participation d'un représentant des EPCI. Sont membres des Commissions, les EPCI tenus de se doter d'un Plan Local de l'Habitat (PLH), à savoir les Communautés d'agglomération ainsi que les Communautés de Communes de plus de 30 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants.

Ainsi la Commission d'Attribution des Logements de Vendée Habitat est composée des membres avec voix délibératives suivant :

- Six membres désignés par le Conseil d'Administration parmi ses membres, dont l'un a la qualité de représentant des locataires ;
- Le représentant de l'Etat dans le département, ou l'un de ses représentants ;
- Le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale compétent en matière de Programme Local de l'Habitat, pour l'attribution des logements situés sur le territoire où il est territorialement compétent, ou son représentant ;
- Le Maire de la Commune où sont situés les logements à attribuer, ou son représentant.

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le

13 MAI 2026

ID : 085-200070233-20260511-DEL20260511\_34-DE

La Communauté d'agglomération est compétente en matière de Programme Local de l'Habitat.

Monsieur le Président indique à l'assemblée que **Monsieur GRASSET Damien** s'est porté candidat, suppléé par **Madame BALARD Emeline**, Chargée de mission habitat au sein de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la construction et de l'habitation ;

Considérant que le Conseil d'agglomération, peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de délégués ;

Entendu l'exposé, et sur proposition de Monsieur le Président,

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide de procéder à la désignation à main levée ;
- Désigne **Monsieur GRASSET Damien**, représentant de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération pour siéger à la Commission d'Attribution des Logements de Vendée Habitat ;
- Désigne **Madame Emeline BALARD**, chargée de mission habitat au sein de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération en qualité de suppléante.

Fait à Montaigu-Vendée



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Antoine Chereau.

**Antoine Chereau**  
Président de Terres de  
Montaigu Communauté  
d'Agglomération  
13 mai 2026

*Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.*

*La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'Île Gloriette – CS  
24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification*